Reçu en préfecture le 10/04/2024





ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: Syndicat (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

E

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024



28

Publié le 10/04/2024

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
	20

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

A1

EXPL	OIT	ΓΑΤ	101	J

	0	EXT EQUITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 521 515,12	9 533 964,23		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 987 550,89		
S	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	10 521 515,12	10 521 515,12		
11	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	21 653 435,58	23 021 132,89		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 636 152,29	1 430 887,55		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 162 432,57	0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	24 452 020,44	24 452 020,44		
2		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	34 973 535,56	34 973 535,56		
14					

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

A2

+

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	342 500,00	0,00	363 000,00	363 000,00	363 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150,00	0,00	360 150,00	360 150,00	360 150,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	842 650,00	0,00	864 150,00	864 150,00	864 150,00
66	Charges financières	1 065 570,97	0,00	998 801,40	998 801,40	998 801,40
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 034 220,97	0,00	1 986 951,40	1 986 951,40	1 986 951,40
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 626 616,35		2 982 018,49	2 982 018,49	2 982 018,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 595 977,76		5 552 545,23	5 552 545,23	5 552 545,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	7 222 594,11		8 534 563,72	8 534 563,72	8 534 563,72
	TOTAL	9 256 815,08	0,00	10 521 515,12	10 521 515,12	10 521 515,12

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 521 515,12

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 510 550,00	0,00	6 911 000,00	6 911 000,00	6 911 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 995 190,00	0,00	1 880 469,00	1 880 469,00	1 880 469,00
75	Autres produits de gestion courante	51 930,00	0,00	54 060,00	54 060,00	54 060,00
-	Total des recettes de gestion des services	8 567 670,00	0,00	8 850 529,00	8 850 529,00	8 850 529,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13	474 360,13	474 360,13
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	9 042 030,13	0,00	9 324 889 13	9 324 889,13	9 324 889,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	214 784,95		209 075,10	209 075,10	209 075,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		214 784,95		209 075,10	209 075,10	209 075,10
	TOTAL	9 256 815,08	0,00	9 533 964,23	9 533 964,23	9 533 964,23

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 987 550,89

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 521 515,12

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	8 325 488,62
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 719 800,00	1 636 152,29	18 010 567,71	18 010 567,71	19 646 720,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 146 800,00	1 636 152,29	18 437 567,71	18 437 567,71	20 073 720,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 188 289,52	0,00	2 206 792,77	2 206 792,77	2 206 792,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 188 289,52	0,00	2 206 792,77	2 206 792,77	2 206 792,77
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	20 335 089,52	1 636 152,29	21 344 360,48	21 344 360,48	22 980 512,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	914 784,95		209 075,10	209 075,10	209 075,10
041	041 Opérations patrimoniales (4)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	914 784,95		309 075,10	309 075,10	309 075,10
	TOTAL	21 249 874,47	1 636 152,29	21 653 435,58	21 653 435,58	23 289 587.87

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 1 162 432,57 = TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 24 452 020,44

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	2 062 312,99	1 430 887,55	3 337 631,00	3 337 631,00	4 768 518,55
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes	10 748 755,18	0,00	8 981 240,86	8 981 240,86	8 981 240,86
	assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes	12 811 068,17	1 430 887,55	12 318 871,86	12 318 871,86	13 749 759,41
	d'équipement	12 011 000,17	1 430 007,33	12 3 10 07 1,00	12 010 07 1,00	10 140 100,41
40	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 550 138,92	0,00	1 367 697.31	1 367 697.31	1 367 697.31
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	cautionnements reçus	0,00		.,	,,,,,	, , ,
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectat° (BA,régie) (5)					
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées					
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières	4 550 400 00	0.00	1 367 697,31	1 367 697,31	1 367 697,31
	les recettes financières	1 550 138,92		700 000,00	700 000,00	700 000,00
45	Total des opérations pour le compte de	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
	tiers (6)					
Total	des recettes réelles	14 361 207.09	1 430 887,55	14 386 569,17	14 386 569,17	15 817 456,72
	'investissement		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
021	Virement de la section	1 626 616,35		2 982 018.49	2 982 018,49	2 982 018,49
V21		1 020 010,00		2 002 070,40	2 0 0 2 0 7 0 7 0	
	d'exploitation (4)	l J		J	ļ	ļ

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024 5 552 545,2

Opérat° ordre transfert ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE entre sections (4) 100 000,00 100 000,00 100 000,00 0.00 041 Opérations patrimoniales (4) 8 634 563,72 8 634 563,72 8 634 563,72 Total des recettes d'ordre 7 922 594,11 d'investissement 1 430 887,55 23 021 132,89 24 452 020.44 TOTAL 22 283 801,20 23 021 132,89

0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=	
24 452 020,44	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE 8 325 488,62 **FONCTIONNEMENT (8)**

(1) cf. Modalités de vote I.

040

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

6 295 977,76

- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 000,00		363 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150,00		360 150,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	la de la companya de	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 000,00		141 000,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	998 801,40 24 000,00 0,00	0,00 100 000,00 5 452 545,23	998 801,40 124 000,00 5 452 545,23
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 982 018,49	2 982 018,49
	Dépenses d'exploitation – Total	1 986 951,40	8 534 563,72	10 521 515,12

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPUNCES DIEVOLOITATION OF MAIN PEO	40 504 545 40

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 521 515,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 209 075,10	0,00 209 075,10
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 206 792,77	0,00	2 206 792,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciation des immobilisations	27 000,00 400 000,00 0,00 19 646 720,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 100 000,00 0,00 0,00 0,00	27 000,00 400 000,00 0,00 19 746 720,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	700 000,00	0,00 0,00	700 000,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	22 980 512,77	309 075,10	23 289 587,87

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 162 432,57
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 452 020,44

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

RECEIVED OF CONTRACT OF PODGE	ID . 004 200400000 2024041	0 DEL2-0-0302 DE
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 911 000,00		6 911 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	1123-11-61	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 880 469,00		1 880 469,00
75	Autres produits de gestion courante	54 060,00		54 060,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	474 360,13 0,00 0,00	0,00 209 075,10 0,00 0,00	474 360,13 209 075,10 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 324 889,13	209 075,10	9 533 964,23

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	987 550,89
	=
TOTAL DES PECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 521 515,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 768 518,55	0,00	4 768 518,55
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 981 240,86	0,00	8 981 240,86
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	_0,00_	0,00	· ·
28	Amortissement des immobilisations		4 639 545,23	4 639 545,23
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	700,000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 982 018,49	2 982 018,49
	Recettes d'investissement – Total	14 449 759,41	8 634 563,72	23 084 323,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 367 697,31
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 452 020,44

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	342 500,00	363 000,00	363 000,0
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	500,0
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	20 000,00	10 000,00	10 000,0
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	3 000,00	3 000,0
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 500,00	3 500,0
6066	Carburants	3 000,00	2 500,00	2 500,0
6135	Locations mobilières	20 000,00	22 000,00	22 000,0
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	20 000,00	20 000,0
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000.00	1 000,0
61528	Entretien, reparations battifelits publics Entretien, réparation autres biens immob.	35 000,00	50 000,00	50 000,0
	Entretien matériel roulant	1 000,00	2 500,00	2 500,0
61551		1 000,00	1 000,00	1 000,0
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	14 000,00	14 000,0
6156	Maintenance	1 1	· I	27 000,0
6161	Multirisques	25 000,00	27 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construct	11 000,00	11 000,00	11 000,0
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	2 500,0
618	Divers	500,00	500,00	500,0
6226	Honoraires	80 000,00	80 000,00	80 000,0
6228	Divers	0,00	2 000,00	2 000,0
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,0
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	7 000,00	7 000,0
6237	Publications	3 000,000	2 000,00	2 000,0
6247	Transports collectifs personnel	500,00	500,00	500,0
6248	Divers	500,00	500,00	500,0
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,0
6256	Missions	2 000,00	3 000,00	3 000,0
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,0
		2 000,00	1 500,00	1 500,0
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	5 500,00	5 500,0
6262	Frais de télécommunications			1 500,0
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	
63512	Taxes foncières	70 000,00	70 000,00	70 000,0
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	500,0
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,0
6356	Redevances occupat° domaine public	4 000,00	1 000,00	1 000,0
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150,00	360 150,00	360 150,0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 050,00	1 050,00	1 050,0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 150,00	3 150,00	3 150,0
6411	Salaires, appointements, commissions	226 800,00	226 800,00	226 800,0
6412	Congés payés	1 050,00	1 050,00	1 050,0
6413	Primes et gratifications	1 050,00	1 050,00	1 050,0
6414	Indemnités et avantages divers	1 050,00	1 050,00	1 050,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 500,00	31 500,00	31 500,0
6452	Cotisations aux mutuelles	16 800,00	16 800,00	16 800,0
	Cotisations aux mutuelles Cotisations aux caisses de retraites	40 950,00	40 950,00	40 950,0
6453		2 100,00	2 100,00	2 100,0
6454	Cotisations au Pôle emploi		4 200,00	4 200,0
6458	Cotisat [®] autres organismes sociaux	4 200,00		
6471	Prestations directes	17 850,00	17 850,00	17 850,0
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 050,00	1 050,00	1 050,0
6478	Autres charges sociales diverses	10 500,00	10 500,00	10 500,0
648	Autres charges de personnel	1 050,00	1 050,00	1 050,0
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	141 000.00	141 000,0
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 000,00	2 000,00	2 000,0
6518	Autres	0,00	2 000,00	2 000,0
	Indemnités élus	110 000,00	110 000,00	110 000,0
6531 6533	1	6 000,00	6 000,00	6 000,0
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	21 000,00	21 000,0
6583	Déficits sur opérations de gestion	21 000,00	· I	21 000,0
6588	Autres ch. diverses de gestion courante		0,00	
TOTAL	. = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	842 650,00	864 150,00	864 150,0
66	Charges financières (b) (8)	1 065 570,97	998 801,40	998 801,4
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 094 337,51	1 029 260,91	1 029 260,9
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 766,54	-30 459 51	-30 459,5
67	Charges exceptionnelles (c)	26 000,00	24 000,00	24 000.0
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 000,00	4 000,0
		4 000,00	7 00,000	7 000,0

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP - 2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Publié le	10/	04/20	24	-	
Propo					



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions ID: 034-253400659-20240	Vote (4) 0410-DEL24040902-D
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0.00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	2 034 220,97	1 986 951,40	1 986 951,40
023	Virement à la section d'investissement	1 626 616,35	2 982 018,49	2 982 018,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 595 977,76	5 552 545,23	5 552 545,23
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 682 977,76	4 639 545,23	4 639 545,23
6862	Dot, amort, charges financ, à répartir	813 000,00	813 000 00	813 000,00
TOTAL E	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 222 594,11	8 534 563,72	8 534 563,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 222 594,11	8 534 563,72	8 534 563,72
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	9 256 815,08	10 521 515,12	10 521 515,12

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 521 515,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 459,51

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

ID : 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 510 550,00	6 911 000,00	6 911 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	6 500 000,00	6 900 000,00	6 900 000,00
7068	Autres prestations de services	10 550,00	11 000,00	11 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0.00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 995 190,00	1 880 469.00	1 880 469,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 995 190,00	1 880 469,00	1 880 469,00
75	Autres produits de gestion courante	51 930,00	54 060,00	54 060,00
752	Revenus des immeubles	1 830,00	1 830,00	1 830,00
757	Redevances des fermiers, concession	50 000,00	52 000,00	52 000,00
7588	Autres	100,00	230,00	230,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	8 567 670,00	8 850 529,00	8 850 529,00
76	Produits financiers (b)	474 360.13	474 360,13	474 360,13
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	474 360 13
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	9 042 030,13	9 324 889,13	9 324 889,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	214 784.95	209 075,10	209 075,10
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	214 784.95	209 075,10	209 075 10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	214 784,95	209 075,10	209 075,10
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 256 815,08	9 533 964,23	9 533 964,23

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	987 550,89
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 521 515,12

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

_		
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- 1	Nontant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024





B1

Publié le 10/04/2024

III - VOTE DU BUDGET ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	27 000,00	27 000,00
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	9 000,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2111	Terrains nus	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	20 000 00	20 000,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	17 719 800,00	18 010 567,71	18 010 567,71
2313	Constructions	932 800,00	973 447,47	973 447,47
2314	Constructions sur sol d'autrui	330 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 457 000,00	16 637 120,24	16 637 120,24
238	Avances commandes immo, incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	18 146 800,00	18 437 567,71	18 437 567,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 188 289,52	2 206 792,77	2 206 792,77
1641	Emprunts en euros	2 063 628,72	2 082 131,97	2 082 131,97
1675	Dettes marchés de partenariat	124 660,80	124 660,80	124 660,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0,00
020	Total des dépenses financières	2 188 289.52	2 206 792,77	2 206 792,77
450407	convention pinet (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
458107	I The state of the	0,00	500 000,00	500 000,00
458108	convention marseillan (6)	+		
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	700 000,00	700 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	20 335 089,52	21 344 360,48	21 344 360,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	914 784,95	209 075,10	209 075,10
	Reprises sur autofinancement antérieur	914 784,95	209 075,10	209 075,10
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	112 745,50	107 035,65	107 035,65
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 399,04	14 399,04	14 399,04
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 865,00	11 865,00	11 865,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	54 181,41	54 181,41	54 181,41
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	21 594,00	21 594,00	21 594,00
458107	convention pinet	200 000,00	0,00	0,00
	convention marseillan	500 000,00	0,00	0,00
458108		1	2.00	0,00
458108	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
				100 000,00 100 000,00 309 075,10

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 636 152,29
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 162 432,57
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 452 020,44

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(= Total des dépenses réelles et d'ordre)

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 062 312,99	3 337 631,00	3 337 631,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 192 703,00	3 337 631,00	3 337 631,00
1314	Subv. équipt Communes	869 609,99	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 748 755,18	8 981 240,86	8 981 240,86
1641	Emprunts en euros	10 748 755,18	8 981 240,86	8 981 240,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 811 068,17	12 318 871,86	12 318 871,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 550 138,92	1 367 697,31	1 367 697,31
1068	Autres réserves	1 550 138 92	1 367 697,31	1 367 697,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 550 138,92	1 367 697,31	1 367 697,31
458207	convention pinet (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
458208	convention marseillan (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	700 000,00	700 000.00
100	TOTAL RECETTES REELLES	14 361 207,09	14 386 569,17	14 386 569,17
201		1 626 616,35	2 982 018,49	2 982 018,49
021	Virement de la section d'exploitation Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 295 977,76	5 552 545 23	5 552 545,23
040 2181	Installat° générales, agencements	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28031	Frais d'études	10 897,00	10 897,00	10 897,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	279,45	279,45	279,45
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	1 541,00	1 541,00
28131	Bâtiments	496 835,43	495 794,41	495 794,41
28135	Installations générales, agencements,	2 193,00	2 455,45	2 455,45
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	350,00	350,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	7 637,95	7 637,92	7 637,92
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	13 492,00	13 492,00
28153	Installations à caractère spécifique	82 567,00	82 567,00	82 567,00
28154	Matériel industriel	1 441,00	1 441,00	1 441,00
28155	Outillage industriel	239,00	239,00	239,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 945 855,18	3 951 801,18	3 951 801,18
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	403,55	62,00	62,00
28173	Constructions (mise à disposition)	22 639,00	22 639,00	22 639,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	84 891,36	37 196,01	37 196,01
28181	Installations générales, agencements	2 016,00	3 075,80	3 075,80
28183	Matériel de bureau et informatique	5 753,17	6 150,45	6 150,45
28184	Mobilier	3 946,67	1 926,56	1 926,56
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	813 000,00
458207	convention pinet	200 000,00	0,00	0,00
458208	convention marseillan	500 000,00	0,00	0,00
	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 922 594,11	8 534 563,72	8 534 563 72
041	Opérations patrimoniales (8)	0.00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 922 594,11	8 634 563,72	8 634 563,72
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	22 283 801,20	23 021 132,89	23 021 132,89
. O TAL DE	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 430 887,55
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP - 2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024 Publié le 10/04/2024 Publié le 10/04/2024 ID : 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

	TOTAL DES REC	ETTES D'INVESTIS	SEMENT CUMULEES	24 452 020,44
		budget précéden	ID: 034-253400659-2024	0410-DEL24040902-DE
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Publié le 10/04/2024	Vote (4)

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

___.

Berger Levrault

Publié le 10/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

ID : 034-253400659-

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 10/04/2024

<u>></u>	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

et 166)
et
16449
(hors
DETTE (ho
円
I PAR NATURE
NA.
PAR
ō
REPARTITION
- REP
2 -
A1.2 - I
-

																	_	Publ	lié l				4	10/0		_		Berge	
	Caté.	gorle d'em- prunt (8)		100		 	A-1	A-1	A-1	A-1	Ą-1-	A-1		A-1	A-1		- -	I <u>D</u> :		-25 ₹	3400	0659 ∢	9-20	240 ₹		-DI	EL24 ₹		902-DE
	Possibilité	rembour- sement anticipé O/N						0				0										0		0	(>	0		
	Profil	d'amor- tissement (7)				υ	O	۵	۵	X Echéance	constante	X Echéance	constante	X Echéance	constante X Echéance	constante	<u>α</u>	۵	2	X Division	Constante	O		O		V Ediealice	constante		O
	Pério-	dicité des rembour- sements (6)				∢	∢	-	-	<	F	-		F	∢		F	∢		∢		F		F	ŀ	-	-		∢
		Devise	SE SE																										
	Taux initial	Taux actuariel				4,478	4,570	5,176	4,002	5,382	0.891	1,856		5,198	4,470		4,002	4,280		3,3/8		1,797		1,282		0,073	0,866		3,523
Į.		Niveau de taux (5)			1	4,420	4,570	4,930	3,940	5,336	0.880	1,840		5,110	4,470	,	3,940	4,280	9	3,250		1,760		1,260	0	ngo'n	0,860		3,880
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)																											
dettes à l'o	Type de	taux d'intérêt (3)				u	ட	ш	L	ш	ш	ш		ш	L	ı	ட	ш	1	т.		Ŀ		ш	ı	L	L		ш
Emprunts et		Nominal (2)	00'0	48 388 637,72	48 388 637,72	3 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	392 389,07	139 487,58	7 000 000 000	1 200 000,00	1	200 000,00	199 660,77		1 568 387,50	5 000 000,00		12 755 379,46		483 333,34		750 000,00		00,000 000 1	400 000,00		7 000 000,00
	Date du	premier rembour- sement				26/11/2012	25/03/2014	31/07/2008	01/07/2009	20/11/2017	13/12/2021	25/07/2019		25/09/2012	25/03/2008		01/07/2009	01/04/2008		01/07/2016		01/03/2017		01/03/2017		01/11/2020	17/12/2021		01/06/2012
	Date	d'émission ou date de mobilisation (1)																											
		Date de signature				06/11/2012	06/11/2012	18/07/2008	14/06/2006	01/01/2017	06/12/2021	21/02/2019		18/06/2012	01/01/2007		14/06/2006	01/01/2007		26/10/2015		01/01/2017		01/01/2017		01/01/2020	09/11/2021		12/05/2011
		Organisme prêteur ou chef de file				SA CREDIT FONCIER	SA CREDIT FONCIER	SA CREDIT FONCIER	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT I OCAI	SACRCA	SA CREDIT FONCIER	SA CAISSE EPARGNE		SA CAISSE EPARGNE	SA CAISSE EPARGNE		SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	SA CAISSE FRANCAISE DE	FINANCEMENT LOCAL	SA CAISSE FRANCAISE DE	FINALIVERMENT LOCAL	SA CAISSE FRANCAISE DE	FINANCEMENT LOCAL	SA CAISSE FRANCAISE DE	FINANCEMENT LOCAL	SA CAISSE TRAINCAISE DE	SA CAISSE FRANCAISE DE	FINANCEMENT LOCAL	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL
	Nature	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	00 0020 80592 A	00002080692B	00692504792G	0250666/02	02LM2M013PR	20111121 C714691 A1721049000	5412021		8186385	ARC30070		MIN0250666/003	MIN245533EUR		MON505213EUR/0505691		MON513084EUR/001		MON516245EUR001		MONOSO43 EUR	MON541327EUR/ancien	MON539253EUR	MPH275226EUR

le 10/04/2024 4-253400659-20240410-DEL24040902-DE

					Emprunts e	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			ata C					Taux initial	nitial		Párlo.		Possibilité	Caté.
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0			35						×
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 246 608,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					1 246 608,00									
20171082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017		16/08/2019	1 246 608,00	Ŀ		000'0	000'0		¥	X Echéance constante		4-1
1678 Aufres emprunts et dettes (total)					00'0		ALC: NO				H			
														0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00'0		I E HOW							
									- Total					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0		ST 1 1 4		347	N. S. S. S.			2	
	S	Mary Mary												
Total général					49 635 245,72									ié le 034-

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP - 2024

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'Intérêt : F : fixe ; V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle : M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 10/04/2024

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ئ ا	a spuinde	Functions of defles an 04/01/N		, , , , ,				Г
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00	9
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		31 371 321,68					2 032 131,97	979 260,91	00'0	379 389,46	æ
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		31 371 321,68					2 032 131,97	979 260,91	00'0	379 389,46	Θ
00 0020 80592 A		00'0	A-1	800 000,00	3,83	ш		4,478	200 000,00	35 949,33	00'0	2 614,14	4
00002080692B		00'0	A-1	666 666,70	4,17	ш		4,570	133 333,33	30 974,45	00'0	19 092,44	4
00692504792G		00'0	A-1	4 100 097,46	24,50	ш		5,176	86 291,36	203 895,64	00'0	34 079,45	15
0250666/02		00'0	A-1	260 372,67	14,00	ш		4,002	12 990,96	10 068,68	00'0	2 436,71	<u> </u>
02LM2M013PR		00'0	A-1	108 488,95	13,83	L.		5,382	5 417,52	5 760,76	00,0	623,32	32
20111121 C714691 A1721049000		00'0	A-1	6 533 333,36	27,92	IL		0,891	233 333,32	56 723,33	00'0	2 772,00	8
5412021		00'0	A-1	1 022 559,61	20,25	щ		1,856	41 461,74	18 530,10	00'0	3 309,57	75
8186385		00'0	A-1	274 801,00	8,42	ш		5,198	26 520,82	13 539,50	00'0	211,45	12
ARC30070		00'0	A-1	43 499,49	2,17	ш		4,470	13 870,55	1 944,43	00'0	1 015,38	
MIN0250666/003		00'0	A-1	1 030 033,22	14,00	ட		4,002	52 206,05	39 819,42	00'0	9 631,60	06
MIN245533EUR		00'0	A-1	3 975 795,69	23,25	ш		4,280	95 367,57	173 000,12	00'0	126 291.77	12
MON505213EUR/0505691		00'0	A-1	7 823 057,84	24,50	ш		3,378	632 408,10	258 486,87	00'0	118 47 🖂	
MON513084EUR/001		00'0	A-1	250 000,10	7,42	ш		1,797	33 333,32	4 180,00	00'0	03 ⁴	
MON516245EUR001		00'0	A-1	487 500,00	12,92	ш		1,282	37 500,00	5 965,31	00'0	1-25 	e 10
MON535431EUR		00'0	A-1	848 961,76	16,58	ш		0,873	47 328,09	7 148,71	00'0	340	
MON541327EUR/ancien MON539253EUR		00'0	A-1	346 153,83	11,00	ш		998'0	30 769,24	2 823,59	00'0	065 8	
MPH275226EUR		00'0	A-1	2 800 000,00	7,42	ш		3,523	350 000,00	110 450,67	00'0	9-2	
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0				To the last	00'0	00'0	00'0	0240	0010
16441 Emprunts assortis d'une option de		00'0		00.0					00'0	00'0	00'0	410-	200
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												DEI	55
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	_240	
(Total)	200											409	erge
167 Emprunts et dettes assortis de		00'0		747 964,80		H			124 660,80	00'0	00'0)02-L	
conditions particulières (Total)												DE	

Emprunts et dettes au 0//01/N	Emprunts et de	Emprunts et de	Emprunts et de	Emprunts et de	mprunts et de	ļģ ļ	ottes au 01/01/1			coloration of the Assessment		
Catéroria	Catégorie	égoria			-1		Taux d'intérêt	Niveau		Annuité de l'exercice		
re ? demprunt après Montant couvert couvert	d'emprunt après couverture			Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en	Type	Index (13)	de taux d'intérêt à la date	Capital	Charges d'Intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	ICNE de
(10) éventuelle (11)	éventuelle (11)	ntuelle (11)			années)	taux (12)		de vote du budget (14)		(15)	(16)	
00'0	00'0			747 964,80					124 660,80	00'0	00'0	0,00
0,00 A-1		A-1		747 964,80	5,58	L		0,000	124 660,80	00'0	00'0	00'0
00'0	00'0			00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
00'0	00'0		_	00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
00'0	0,00			00'0					00'0	00'0	00,00	00'0
00'0	00'0		10000	00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
00'0	0,00			00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
00'0	0,00			32 119 286,48					2 156 792,77	979 260,91	00'0	379 389,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorente, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe : V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple addition d'un taux variable simple set d'une marge exprimée en point de prourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) II s'agit des intéreits dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'anticle 66111 « Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts dévaituels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'anticle 868.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 10/04/2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024 Publié le 10/04/2024 0,00 0,00 0,0 0,0 selon le 00'0 % par type de capital restant ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE taux 읭 A1.3 ≥ 00'0 <u>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</u>

Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0	The Alberta	00'0		00'0		00'0		00'0
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)		8					2					
Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)												
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0
Taux maximal (6)												
Taux minimal (5)											The state of	
Dates des périodes bonifiées						200.5					10.00	
Durée du contrat												
Type d'indices (4)						7						
Capital restant dù au 01/01/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0
Organisme prêteur ou chef de file									10			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur totute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

0,00

0,00

TOTAL GENERAL

0,00

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(6) Taux hors operation de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de pret sur toute la durée du contrat. (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

0659-20240410-DEL24040902-DE

	¥
IV – ANNEXES	MENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS
	MENTS DU E

ELEMENTS D	U BILAN – E	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A1.4	
		A1.4 - TYPOLO	GIE DE LA REPAR	GIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)			-
la l	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Aufres indices	
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	81	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,03	00'0	00'0	0,00	00'0		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	32 119 286,48	00'0	00'0	00'0	00'0	11 11 11 11	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0		6
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0		-
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(b) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Montant en euros	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00		j L
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0		
	Nombre de produits						ID : 03-	Publié
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0	
	Montant en euros						3400	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024 Reçu en préfecture le 10/04/2024

le 10/04/2024 34-253400659-20240410-DEL24040902-DE

IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

2 ≥

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	(T) 1:15	AI DO LERSONNEL AD UIJUN	L AU 01/01/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS 7T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 1, 313-1 du CGFP		00,00	00'0	00,0	00,0	00,0	00'0
		4,00	00'0	4,00	3,80	00'0	3,80
	S	4,00	00'0	4,00	3,80	00'0	3,80
		1,00	0,14	1,14	1,14	00'0	1,14
	O	00'0	0,14	0,14	0,14	00'0	0,14
	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,14	5,14	4,94	00'0	3: 03 3: 03

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont des la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont des la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont des la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont de la circulaire n° NOR : INTB9500102C

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Publié le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

ID : 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

C1.1 ≥ AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N IV - ANNEXES

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (smite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N CATEGORIES	ATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)			CHARLES THE STREET	24 592,00		
Adjoint administratif principal 2ème classe	ပ	ADM		24 592,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				24 592,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POMP : Sapeur-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT:

332-23-1 : Accroissement lemporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-1 : Accroissement l'emporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement absonnée d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23 : Contractue d'un enjoi.
332-24 : Contractue d'un enjoi.
332-24 : Contractue d'un enjoi.
332-24 : Contractue de mointaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-24 : Vacance de radie d'un enjoi.
332-24 : Vacance de radie d'un enjoi.
332-24 : Vacance de radie d'un enjoi.
332-25 : Un fifte par les besoins des servires ou la nature des fonctions, sous réserve qu'autour fhortoinnaire partiel qui prenient de fortoins de l'onchions de l'activité par les besoins des servires ou la nature des fonctions.
332-82 : Un fifte par les besoins des servires ou la nature des fonctions de l'onchions de l'activité de l'onchionaire et groupements de communes regroupant moins de 1500 habitiants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-82 : Communes de moins de 1000 habitiants de groupements de communes (-10 000 habitiants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement de communes (-10 000 habitiants de fonctionnaire stagliaire par l'autorité de terrior de l'activité de fonctionnaire stagliaire par l'autorité de terrior de l'activité de l

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non itulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des 322-5, 332-10 et 332-10 et 332-11 du CGFP.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.





ID: 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE



Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP :

	IV - ANNEXES	*	IV
.,	ARRETE ET SIGNATURES		D

Nombre de membres en exercice : 30 Nombre de membres présents : 25 Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES: Contre : ∂ Abstentions: 0

Date de convocation: 03/04/2024

Présenté par (1) Le Président, A Fabrègues le 09/04/2024 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Fabrègues, le 09/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALAUZET Jean-Marc	
ANTIGNAC Stéphane	
ARAGON Jean-Claude	BASSI
BERGE Jacques	
BOSC Marcel Suppléant Claude GYBELY	GYPSELY
CINCON Sylvie	State
CUSIN Gilles Geopheunte Maneranne Maneranne	The state of the s
DALOZ Aurélien Suppléante Anne-Marie ANTERRIEU	am. ANTERRIE
DELMAS Olivier	
DEMOLLIERE Jean-Pierre	
FABRY Véronique Suppléant Richard PLAUTIN	PLAUTIN PLAUTIN
FAGES Roger Suppleant Phillippe ANDONI	MIDONI
GARCIA Michel	1911
GAUDY Vincent	Absent
GRAINE Marcel	Jus
LAURENT Olivier	Absent
MABELLY Laurence poologe à Jean Marc ALAUZET	
MICHEL Yves	
MUSENGER Pascal	Jan 17
NIDECKER Georges	Willin
NURIT Gilles	JAH .





ID 034-253400659-20240410-DEL24040902-DE

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES		IV D
PEGURIE David	Pégu	yé
PETIT François	Fig	19
RAJA Cédric	Japan	Mu_
REVOL René	1.1747	21
SABATIER Vincent	1/10	A Dead
SAUCEROTTE Bernard POUVOIR à YVES MICHEL		MAY
SCHULIAR Christian Suppleant François PIC	1/4	Pic Pic
VANDERMEERSCH Brune	1	
VERA Joël		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Marseillan,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
- (3) L'ajout des signataires est désormais faculistif.